

Brèves



Association française pour le développement de l'enseignement technique

Février 2021

BREVES AFDET 2021 – 01

L'AFDET - Association française pour le développement de l'enseignement technique, reconnue d'utilité publique, a le plaisir de vous informer régulièrement sur l'actualité des questions d'orientation, de formation, de certification et d'insertion professionnelles.

Vous ne souhaitez plus recevoir la Brève ?

[Cliquer ici :](#)

Votre application de courrier va vous proposer d'envoyer un mail à information@afdet.org comportant en objet la mention : « Je souhaite que mon adresse soit retirée du fichier des destinataires de la BREVE »

Il vous suffira de cliquer sur



178 Rue du Temple
75003 PARIS
01 42 74 00 64
information@afdet.org

Consultez notre site
www.afdet.org

« Que peut-on donner à chacun de durable et de plus utile dans la vie qu'un savoir et une compétence ? C'est la raison d'agir et la motivation de l'Afdet [...] ¹ »

Chers lecteurs,

En tant qu'adhérents de notre association vous aviez coutume de recevoir régulièrement la Brève de l'AFDET. Rassurez-vous : vous continuez de bénéficier de ce service régulier et gratuit.

Désormais ce service s'adresse également aux partenaires de vos sections locales et régionales ainsi qu'aux partenaires nationaux de l'Afdet

Vous êtes membre de l'AFDET, vous souhaitez proposer aux organismes et aux entreprises de votre environnement des services correspondants aux compétences de votre section

Formateurs, organismes de formation, responsables d'entreprises, vous serez aussi désormais destinataires de cette note d'information dans les conditions que vous retrouverez à la page [10](#)

Partenaires de l'AFDET ou susceptibles de le devenir, cette note d'information sera un des moyens d'entrer en relation et, pourquoi pas, de construire à l'avenir des projets de coopération.

¹ Propos de Raymond RAVENEL ancien président de l'Afdet in: « L'AFDET ET L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE - 1902-2002 UNE HISTOIRE PARTAGEE » (CLAUDE HUI)

Table des matières

I. DE L'USAGE DES OPCO.....	3
LE RÔLE DES OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES	3
II. DES NOUVELLES DU NUMÉRIQUE.....	4
LE NUMÉRIQUE EN ENTREPRISE	4
LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE.....	4
LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	4
LE RESEAU CANOPE	4
Les ressources de CANOPE.....	4
• le « Créathon » 2019	4
• Cpro éducation.....	4
• ETINCEL	5
III. L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE.....	6
UNE AUTRE FACETTE DES INEGALITES FEMMES – HOMMES ?	6
LE MARCHE DU TRAVAIL DURANT LA CRISE SANITAIRE	6
La formation comme moyen de retour à l'emploi :	7
IV. ET PENDANT CE TEMPS EN EUROPE	7
L'ACTUALITÉ AU CEDEFOP	7
LES INITIATIVES DE LA COMMISSION EUROPÉENNE.....	8
PACTE POUR LES COMPETENCES	8
V. VOTRE AVIS SUR LES « BREVES AFDET » :	9
VI. JE SUIS UN PROFESSIONNEL ET JE SOUHAITE RECEVOIR RÉGULIÈREMENT LES BRÈVES DE L'AFDET.....	10
Vous souhaitez en savoir plus sur les productions, les publications, et les services que l'Afdet met à votre disposition ?	10
Vous souhaitez adhérer à l'Afdet ou renouveler votre adhésion ?	10

I. De l'usage des OPCO

La loi du 5 septembre 2018 a supprimé les OPCA et les a remplacés par 11 OPCO :

1. AFDAS – Culture, médias, loisirs, sport
2. ATLAS – services financiers et conseil
3. Cohésion sociale
4. AKTO (anciennement ESSFIMO) – entreprises à forte intensité de main d'œuvre
5. OCAPIAT – agriculture, pêche, agroalimentaire
6. 2I - interindustriel
7. Construction
8. Mobilités
9. Entreprises de proximité
10. Santé
11. Commerce.

« Le 1er avril 2019, onze opérateurs de compétences (OCPO), chargés d'accompagner la formation professionnelle, ont été agréés. Ils succèdent aux anciens organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA). Ces opérateurs de compétences ont pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation »

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

Le rôle des opérateurs de compétences

Rappelons-l'essentiel :

1. ils assurent le financement des contrats d'apprentissage de professionnalisation
 2. ils sont chargés de déterminer les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation ;
 3. ils apportent un appui technique aux branches professionnelles auxquelles ils sont liés
 - a. dans le domaine de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
 - b. pour construire des référentiels de certification correspondant aux compétences et aux savoirs exigés pour l'obtention d'une certification
 4. ils assurent un service de proximité pour les très petites, petites, et moyennes entreprises dans l'objectif d'améliorer l'information des salariés et leur accès à la formation professionnelle, et d'aider les entreprises elles-mêmes à identifier leurs besoins en compétences en fonction de l'évolution économique et technique de leur secteur.
 5. Enfin, jusqu'à l'entrée en vigueur des missions confiées à l'URSSAF et à la MSA, les OPCO collectent la contribution des entreprises au financement de la formation professionnelle.
- Cf. site afdet boîte à outils : le financement de la formation professionnelle par les entreprises diapos 7/8/9
6. Les OPCO s'assurent, lorsqu'ils financent une action de formation professionnelle et sur la base de critères définis par décret en Conseil d'État, de la capacité du prestataire de formation à dispenser une formation de qualité.

Cf. Ordonnance n° 2019-861 du 21 août 2019 visant à assurer la cohérence de diverses dispositions législatives avec la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018

Il y a là un véritable chantier de coopération à construire entre l'AFDET et ses partenaires économiques, notamment auprès des entreprises de petite taille et de taille moyenne qui disposent rarement d'une direction des ressources humaines et encore moins d'une direction de la formation comme c'est le cas dans les grands groupes industriels ou tertiaires.

II. Des nouvelles du numérique

Le numérique en entreprise

Si vous souhaitez vous tenir informé des derniers développements de l'industrie numérique, abonnez-vous à l'une des nombreuses revues traitant de l'usage du numérique en entreprise. À titre d'exemple, voici quelques articles relevés dans les dernières parutions : vous pouvez accéder directement aux articles **en cliquant sur les titres ci-dessous** :¹

- ❖ [La future réglementation européenne sur l'IA sera limitée par la politique de l'OMC, révèle une étude](#)
- ❖ [Hyundai va implanter un premier Urban Air Port pour taxis volants au Royaume-Uni](#)
- ❖ [Avec Honeywell, BMW mise sur l'informatique quantique pour améliorer sa supply chain](#)
- ❖ [Ordinateur quantique : où en est-on en 2020](#)
- ❖ [Un patient retrouve la vue grâce l'implantation d'une cornée artificielle](#)
- ❖ [Ces 9 technologies qui vont prendre de l'ampleur au sein des entreprises](#)

oo

Le numérique à l'école

La formation professionnelle en établissement scolaire

LE RESEAU CANOPE



Canopé est un service de l'éducation nationale permettant d'accéder à des [ressources pédagogiques](#), de participer à des [ateliers](#) accessibles dans toutes les académies, de s'appuyer sur des référentiels destinés à optimiser l'enseignement technique et professionnel à leurs différents niveaux

Les ressources de CANOPE

✓ à titre d'exemples :

- [le « Créathon » 2019](#)

pour en savoir plus cliquer sur l'image>>>>>



- [Cpro éducation](#)

« Cpro éducation est destiné aux équipes pédagogiques en charge de la formation professionnelle. Une solution adaptée de gestion, de suivi et de validation de compétences professionnelles du CAP au BTS, validée par l'Éducation nationale. »

¹ les articles cités sont tirés de l'usine digitale



Les Référentiels de Cpro

Une collection de plus de vingt référentiels

« Chaque référentiel est adapté aux réalités des pratiques enseignantes. Une équipe projet constituée d'inspecteurs, d'enseignants et de développeurs élabore les solutions techniques pour l'ensemble des référentiels.

Un transfert automatisé et sécurisé des données est possible d'un établissement à l'autre afin d'assurer le suivi de l'apprenant, tout au long de sa scolarité. »

Référentiels Cpro éducation Tertiaire

- Gestion Administration (GA) et 2^{de} professionnelle AGOrA - Baccalauréat Professionnel
- Logistique - Baccalauréat Professionnel
- Transport - Baccalauréat Professionnel
- Techniques d'Intervention sur les Installations Nucléaires (TIIN) - Baccalauréat Professionnel
- Banque, conseiller de clientèle - BTS
- Communication - BTS
- Comptabilité gestion - BTS
- Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)- BTS

Référentiels Cpro éducation STI

- Ébéniste - CAP
- Électricien(ne) - Brevet professionnel
- Électricien(ne) - CAP
- Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)- Baccalauréat professionnel
- Systèmes Numériques (SN) - Baccalauréat professionnel
- Maintenance des Matériels (MM) - CAP
- Maintenance des Matériels (MM) - Baccalauréat professionnel
- Maintenance de Matériels de Construction et de Manutention (MMCM)- BTS
- Maintenance des véhicules - CAP
- Maintenance des véhicules - Baccalauréat professionnel
- Maintenance des véhicules – BTS
- Réalisations Industrielles en Chaudronnerie ou soudage (RIC) - CAP
- Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI)- Baccalauréat professionnel
- Maintenance des systèmes (option A: systèmes de production) - BTS
- Maintenance des systèmes (option B: systèmes énergétiques) - BTS
- Electrotechnique - BTS
- Conception et Réalisation en Chaudronnerie industrielle (CRCI) - BTS
- Conception et Réalisation des Systèmes Automatiques (CRSA) - BTS

Vous souhaitez **tester l'application Cpro éducation STI** ? Une version de démonstration a été créée pour vous ! [Je teste](#)

• ETINCEL

« Quand l'École et l'Industrie se rencontrent » Comme son nom l'indique cette ressource de CANOPE permet des échanges et des collaborations entre les établissements et les industriels. L'Afdet fait partie de ce réseau au milieu de nombreux partenaires prestigieux.



III. L'emploi et la formation professionnelle continue

UNE AUTRE FACETTE DES INEGALITES FEMMES – HOMMES ?

Pour en savoir plus consulter [DARES analyses \(lien\)](#)



LE MARCHE DU TRAVAIL DURANT LA CRISE SANITAIRE

Pour en savoir plus, consultez et téléchargez le tableau de bord publié par la DARES en cliquant sur le titre>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>



Nous avons sélectionné dans ce document de 23 pages un certain nombre de tableaux qui ont retenu notre attention et devraient vous permettre de vous appuyer sur des données officielles et qui parfois peuvent nous surprendre.

Par exemple :

- ❖ (Page 4) la carte de France représentant la répartition des effectifs faisant l'objet d'une demande d'indemnisation au titre du mois de décembre 2020 par région
- ❖ (page 9) la figure 7 montre les différences d'impact selon la taille des entreprises :

Note de lecture : le nombre de salariés effectivement placés en activité partielle pour les entreprises de moins de 20 salariés est estimé à 1,3 million pour novembre 2020 et à 1,1 million pour décembre 2020.

Sources : demandes d'indemnisations SI APART, enquête Acemo-Covid-19 ; estimation Dares.

Champ : salariés ; France.

- ❖ Ou encore ce constat (page 12 du rapport) illustré par le tableau (demandes d'inscription à Pôle emploi par semaine)

Figure 10 - Demandes d'inscription à Pôle emploi par semaine

	Nombre	Nombre sur la semaine correspondante de l'année précédente	Évolution annuelle	Évolution annuelle (moyenne sur les quatre dernières semaines)
18-24 octobre	97 529	103 627	-5,9%	-10,4%
25-31 octobre	99 612	101 052	-1,4%	-8,0%
01-07 novembre	117 365	109 939	6,8%	-3,8%
08-14 novembre	79 627	78 757	1,1%	0,2%
15-21 novembre	101 997	102 504	-0,5%	1,6%
22-28 novembre	85 162	94 159	-9,6%	-0,3%
29 nov.-05 décembre	90 466	95 497	-5,3%	-3,7%
06-12 décembre	75 030	75 427	-0,5%	-4,1%
13-19 décembre	84 821	99 926	-15,1%	-8,1%
20-26 décembre	62 509	65 251	-4,2%	-6,9%
27 décembre -02 janvier	74 408	93 797	-20,7%	-11,3%
03-09 janvier*	114 723	113 506	1,1%	-9,7%
10-16 janvier*	89 797	102 407	-12,3%	-8,9%
17-23 janvier*	93 603	100 966	-7,3%	-9,3%

En moyenne entre le 17 et le 23 janvier 2021, les demandes d'inscription hebdomadaires à Pôle emploi baissent par rapport à la semaine similaire de 2020

Au cours de la semaine du dimanche 17 janvier au samedi 23 janvier, on comptabilise 93 600 demandes d'inscription de demandeurs d'emploi, en baisse 7,3 % par rapport à la même semaine de l'année précédente (estimation sur données provisoires). Sur les quatre dernières semaines, le nombre de demandes d'inscription diminue par rapport aux mêmes semaines un an auparavant (-9,3 %, données provisoires). Ce recul provient du faible nombre de sorties observées les semaines précédentes, qui se répercute en tant que moindres réinscriptions les semaines suivantes.

La formation comme moyen de retour à l'emploi :

Les demandeurs d'emploi dont certains critiquaient leur « peu d'appétence » pour la formation semblent prouver le contraire au fur et à mesure du développement de la crise sanitaire

Les inscriptions en formation des demandeurs d'emploi sont très dynamiques début 2021

Plus de 40 000 inscriptions en formation de demandeurs d'emploi ont été enregistrées au cours de la première semaine de 2021, contre un peu moins de 17 000 en 2020 (figure 11). Cette forte hausse tient d'une part à un recours accru des demandeurs d'emploi au compte personnel de formation (CPF) (10 000, contre 2 300 début 2020) et d'autre part au doublement des inscriptions hors CPF.

Même si elles se modèrent par la suite, les inscriptions restent très dynamiques durant les trois autres semaines de janvier. En moyenne, elles se situent 62 % au-dessus de leur niveau de 2020, le recours au CPF étant comparable à l'an dernier (36 % des inscriptions).

(Page 14 du document de la DARES)

.....

IV. Et pendant ce temps en Europe

L'actualité au CEDEFOP

Pour les versions en Anglais, utiliser par exemple « google translate » pour obtenir la traduction immédiate en Français

1. Réponse du Cedefop à la crise du coronavirus : mise à jour quasi-en temps réel des pays

ReferNet – Le réseau d'institutions du CEDEFOP fournissant des informations sur les systèmes et politiques nationaux d'enseignement et de formation professionnels (EFP) dans les États membres de l'UE, en Islande et en Norvège – diffuse des mémoires en temps quasi réel sur la façon dont chaque pays a répondu aux défis de la pandémie du coronavirus pour les structures d'apprentissage et le marché du travail. Ce partage des connaissances et de l'expérience a aidé tout le monde en Europe à s'adapter et à améliorer sa gestion immédiate des crises.

2. Les pays de l'UE réagissent à l'effet du coronavirus sur leurs systèmes éducatifs

3. Les objectifs prioritaires de la France vus par le Cedefop

Les initiatives de la Commission Européenne

pour en savoir plus cliquer sur le titre ci-dessous :

PACTE POUR LES COMPETENCES



gerasimov_foto_17
4 / Shutterstock

« Les commissaires européens Nicolas Schmit (emploi et droits sociaux) et Thierry Breton (marché intérieur) ont lancé le pacte pour les compétences, une initiative clé de l'agenda européen des compétences, lors de la semaine européenne des compétences professionnelles 2020, le 10 novembre 2020.

Lors d'un événement virtuel, les deux commissaires ont annoncé les premiers partenariats européens de compétences dans des écosystèmes industriels clés - les industries de l'automobile, de la microélectronique, de l'aérospatiale et de la défense.

Le principal objectif du pacte est de mobiliser des ressources et d'inciter toutes les parties prenantes concernées à prendre des mesures concrètes pour améliorer et requalifier la main-d'œuvre.

[...]

Les deux commissaires ont déjà commencé à impliquer les parties prenantes en lançant une série de tables rondes de haut niveau avec des représentants des écosystèmes industriels, des autorités régionales et nationales, des partenaires de l'éducation et des partenaires sociaux et des prestataires d'éducation et de formation.

[...]

La Commission européenne lance un Pacte pour les compétences, un modèle d'engagement partagé pour le développement des compétences en Europe.

[...]

Le pacte est la première des actions phares de la stratégie européenne pour les compétences et est fermement ancré dans le socle européen des droits sociaux.

[...] [...]

Tous les membres du Pacte souscrivent à la Charte et à ses principes clés, qu'ils s'engagent à respecter et à faire respecter.

Principes clés de la Charte :

- Promouvoir une culture d'apprentissage tout au long de la vie pour tous
- Construire de solides partenariats de compétences
- Suivre l'offre / la demande de compétences et anticiper les besoins en compétences
- Lutter contre la discrimination et pour l'égalité des sexes et l'égalité des chances
- Les signataires du pacte sont vivement encouragés à traduire leur engagement en engagements concrets de renforcement et de requalification. Ces engagements donneront vie aux principes clés du Pacte.

À partir de 2021, la Commission soutiendra les signataires du pacte par le biais de services dédiés [...]

V. Votre avis sur les « BREVES AFDET » :

Nous sollicitons votre appréciation pour améliorer nos Brèves. Cochez simplement les cases correspondant à votre avis :

Leur contenu	<input type="checkbox"/> intéressant	<input type="checkbox"/> Utile à mes missions	<input type="checkbox"/> Déjà accessible ailleurs
Leur références (liens)	<input type="checkbox"/> utiles	<input type="checkbox"/> Trop nombreuses	<input type="checkbox"/> Sans intérêt
La dimension (nb de pages)	<input type="checkbox"/> Trop de pages	<input type="checkbox"/> suffisante	<input type="checkbox"/> Adaptée au support
Doivent être ouvertes aux partenaires non encore adhérents	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> Oui et gratuitement	<input type="checkbox"/> Non en aucun cas
Doivent être réservées à une consultation du site afdet.org	<input type="checkbox"/> Oui sans doute	<input type="checkbox"/> Non	
Rythme de parution/distribution	<input type="checkbox"/> Tous les mois	<input type="checkbox"/> 6 fois par an	<input type="checkbox"/> Selon le contexte de la formation professionnelle

Si le mode formulaire ne fonctionne pas, inscrivez un X dans le ☐ qui correspond à votre avis

Copiez le tableau ci-dessus après l'avoir rempli, puis envoyez le par courriel à information@afdet.org

VI. Je suis un professionnel et je souhaite recevoir régulièrement les Brèves de l'Afdet

Je suis un professionnel et je souhaite recevoir régulièrement les BREVES de l'Afdet

Prénom :	
Nom :	
Entreprise ou organisme :	
Adresse postale :	
Adresse mail :	@
T° pro :	
T° perso :	

Copiez le tableau ci-dessus après l'avoir rempli, puis envoyez le par courriel à information@afdet.org

oo

Si ce service régulier vous intéresse nous vous remercions par avance de nous communiquer vos avis et suggestions par courriel en précisant vos nom, qualité et adresse électronique à : information@afdet.org à mon attention.

Merci d'avance.

Le Rédacteur en chef
Michel Blachère
Administrateur délégué de l'AFDET

Vous souhaitez en savoir plus sur les productions, les publications, et les services que l'Afdet met à votre disposition ?

Pour en avoir un aperçu, allez directement à [Nos productions \(afdet.org\)](#)

Vous souhaitez adhérer à l'Afdet ou renouveler votre adhésion ?

Vous pouvez le faire simplement en vous rendant sur [la page dédiée de notre site Afdet](#)